

Séance du Conseil municipal du 9 décembre 2020

Le 9 décembre 2020, à 20 h, le conseil municipal de la commune de Moncaut se réunit en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis Malisani, à la suite de la convocation du 2 décembre 2020.

Présents : Bernard Bougnague, David Buttignol, Sandra Dupré, Michel Labat, Olivier Lamouroux, Francis Malisani, Nathalie Modat, Daniel Pierre, Philippe Souleau, Josiane Sourbès, Claudine Vecchi

Excusés : Séverine Bozzi, Grégory Massardi

Philippe Souleau est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente.

2. Monsieur le Maire prend acte de la démission de Madame Guillemette Ludwig du conseil municipal.

3. Problème de distribution d'eau potable dans le centre du bourg

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une pétition signée par plusieurs habitants de la commune relative à une température élevée (supérieure à 29 °C) de l'eau potable dans le centre bourg de Moncaut, durant la période estivale.

Monsieur le Maire détaille les différentes démarches qu'il a effectuées auprès de Madame la Présidente d'Eau 47, puis lit le compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée sur cette question à la mairie, le 30 septembre 2020, en présence de Monsieur Jean-Pierre Vicini, vice-président d'Eau 47 représentant le secteur de l'Albret, Monsieur Prouzet, technicien maître d'ouvrage d'Eau 47, Monsieur Babin, responsable de la régie d'exploitation Eau 47 de Nérac, et Monsieur Larché, responsable qualité de la régie d'exploitation d'Eau 47 de Nérac.

Monsieur le Maire s'engage d'une part à écrire aux pétitionnaires et d'autre part à organiser une réunion publique au début de l'année 2021, dès que la situation sanitaire le permettra. Il souhaite y inviter Madame la Présidente d'Eau 47 Geneviève Le Lannic et le directeur de l'ARS 47 ou à défaut de son représentant.

4. Avenant à la convention de délégation de la compétence transports scolaires au sein du RPI Moncaut - Montagnac-sur-Auvignon.

Renouvellement de la prise en charge par la mairie de Moncaut de la participation familiale qui s'élève à 30 €.

Vote à l'unanimité.

5. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement d'Eau 47 - Exercice 2019

Monsieur le Maire expose au conseil municipal ce rapport annuel qui sera mis à la disposition des habitants à la mairie pour consultation.

10 voix pour

1 abstention

6. Révision libre des attributions de compensation pour l'année 2020

Monsieur le Maire rappelle que les attributions de compensation permettent de maintenir les équilibres budgétaires des communes membres et de leur EPCI lorsqu'il y a transfert de compétences et de charge dans le cadre de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique). Il s'agit d'une dépense obligatoire de l'EPCI, la fiscalité économique étant transférée de plein droit à l'EPCI. Monsieur le Maire présente le tableau des attributions de compensation.

Vote à l'unanimité.

7. Dissolution du Syndicat Intercommunal de Transports d'Élèves (SITE) d'Agen-Sud

Madame Claude Vecchi explique que l'agglomération d'Agen a décidé, par courrier du 12 juin 2020, de ne plus participer au financement du SITE d'Agen-Sud à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021, en raison du développement de la billettique et des inscriptions en ligne. Madame Claudie Vecchi conclut que cette absence de soutien financier remet en cause la viabilité du fonctionnement du SITE d'Agen-Sud, conduisant le comité à voter à l'unanimité la dissolution du syndicat à la date du 30 juin 2021.

Vote à l'unanimité

Monsieur le Maire précise que le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine n'envisage pas de reprendre la gestion des lignes. Le conseil municipal accepte le principe que la mairie prenne la responsabilité de cette gestion (qui concernerait deux lignes), à la condition expresse que la gestion du personnel en disponibilité soit réglée.

8. Parrainage de scooters électriques

Monsieur le Maire fait une présentation de la plateforme de mobilité CAP MOBILITÉ PLUS mise en place par l'association néracaise Agir Plus depuis septembre 2019, qui consiste à favoriser la mobilité de salariés en difficulté en leur donnant accès à un service d'auto-école sociale et solidaire, la location de voitures et de scooters électriques. Le conseil municipal engage un débat sur l'opportunité de s'associer au projet de CAP MOBILITÉ PLUS en s'engageant financièrement sur le parrainage d'un scooter électrique, un dispositif qui permettrait de rendre la location de ces scooters accessible à 3 € par jour pour les habitants de la commune.

11 voix contre

2 abstentions

9. Installation d'un bloc sanitaire au niveau de l'aire de jeux et terrain multisports

Josiane Sourbès et Bernard Bougnague proposent un avant-projet de bloc sanitaire – avec un plan au sol et un plan en coupe – au niveau de l'aire multisports, comprenant une toilette handicapée, un urinoir et deux lave-mains.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette idée et discute du lieu d'implantation le plus judicieux, en prenant en compte les normes pour la rampe handicapée.

Un rendez-vous est programmé pour le lendemain, 10 décembre 2020, avec le responsable du pôle maçonnerie de l'association Agir Val d'Albret pour envisager sa prise en charge.

10. Questions diverses

a. Contrat de travail de Jean-Marie Lapa da Mata

La durée de stage de l'agent Jean-Marie Lapa da Mata arrive à son terme en décembre 2020. Le conseil municipal décide de proroger ce stage pour une année supplémentaire.

b. Travaux de restauration de l'église de Fontarède

Les travaux de restauration d'un bâtiment arrivent à leur terme. Le montant du lot de toiture a été divisé par deux en raison de l'état satisfaisant de la toiture tandis que celui de maçonnerie a été augmenté en raison de travaux supplémentaires. Le budget reste dans l'enveloppe financière chiffrée initialement.

c. Lumières de Noël

Elles seront posées le lundi 14 décembre.

d. Membre de la commission du développement économique d'Albret communauté, Monsieur David Buttignol présente le déploiement de la fibre optique sur l'Albret et une dizaine de maisons sont déjà connectées. Début des travaux à Moncaut pour fin 2021 - début 2022 avec une commercialisation pour fin 2023.

e. Membre de la commission Petite Enfance – Enfance – Jeunesse d'Albret communauté, Madame Claudie Vecchi précise que la prise en charge des sorties pédagogiques sera assurée à hauteur de 50 % par Albret communauté et 50 % par les mairies.

f. Monsieur Olivier Lamouroux résume le déroulement du conseil d'école du 17 novembre 2020. La date du mini-marché est fixée au 8 mai avec une participation des élèves à la cérémonie du 8 mai. Il faut programmer le renouvellement du photocopieur pour l'année scolaire 2021-2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.